

Atelier du RAFEP

«Sensibilisation sur les impacts du changement climatique et des stratégies d'adaptation stratégique»

Vision régionale (Afrique centrale) de lutte contre les effets des changements climatiques et de la promotion d'un développement résilient

Agadir (Royaume du Maroc)

<u>06 février 2025</u>

Par Emmanuel SABUNI KASEREKA
Secrétaire Exécutif a.i. et

Administrateur au Développement des
Pêcherieset à la Programmation.
COREP

SCHÉMA DE LA PRÉSENTATION



I – PROBLÈME CENTRAL



II – CAUSES MAJEURES



III - OBJECTIFS



IV – AXES STRATÉGIQUES



V – ADAPTATION DES FEMMES DU SECTEUR DES PÊCHES





COMMISSION RÉGIONALE DES PÊCHES DU GOLFE DE GUINÉE



I – PROBLÈME CENTRAL

En Afrique Centrale, les interventions actuelles ne permettent pas de lutter efficacement contre les menaces et les effets néfastes des changements climatiques:

- En premier lieu sur:
 - le développement de tous les secteurs socio-économiques;
 - ❖ la préservation des écosystèmes naturels;
 - ❖ le maintien de la biodiversité;
 - la paix, la sécurité et les équilibres culturels.

En deuxième lieu sur:

- l'augmentation des catastrophes naturels;
- les mouvements migratoires des populations;
- le maintien de la productivité agropastoral et halieutique.



Intergouvernementale

II- CAUSES MAJEURES

- La stratégie régionale de lutte contre les effets des changements climatiques et de promotion d'un développement résilient a pour vocation d'orienter les Etats membres et toutes les autres parties prenantes vers des solutions plus adaptées à la problématique des changements climatiques dont six (6) causes majeures suivantes :
 - Sources d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
 - Capacités d'Atténuation et Résilience
 - >Énergies et Technologies
 - ➤ Gouvernance et Politiques
 - > Recherche et Données
 - >Ressources et Financements





II- CAUSES MAJEURES (suite 1)

- a. Sources d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), notamment:
 - La poursuite du développement des activités humaines utilisant les combustibles fossiles tels que le pétrole, le gaz, et le charbon de bois.
 - La persistance de la dégradation des forêts et de la déforestation.





II- CAUSES MAJEURES (suite 2)

b. Capacités d'Atténuation et Résilience, notamment:

Les faibles capacités d'atténuation des communautés humaines, notamment la capacité de concevoir et de mettre en œuvre des activités réduisant les émissions de GES (dioxyde de carbone, méthane, oxydes d'azote).

c. Énergies et Technologies, notamment:

La non-utilisation de technologies appropriées pour lutter contre les changements climatiques et pour gérer leurs conséquences.



II- CAUSES MAJEURES (suite 3)

d. Gouvernance et Politiques, notamment:

La faiblesse dans la gouvernance et la mise en œuvre des politiques, stratégies et plans d'action existants au niveau national et sous-régional.



DU GOLFE DE GUINÉE



Organisation

Intergouvernementale

La faible implication des parties prenantes dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

II- CAUSES MAJEURES (suite 4 et fin)

e. Recherche et Données, notamment:

La faible capacité de recherche et de production de données permanentes et spécifiques sur les changements climatiques, indispensables pour éclairer les décisions politiques.

f. Ressources et Financements, notamment:

L'insuffisance des moyens financiers, techniques et humains alloués à la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.





III- OBJECTIFS

L'objectif général de la stratégie régionale climat est de soutenir les Etats membres à relever le défi de la lutte contre les changements climatiques.

Cet objectif général est décliné en six (6) objectifs spécifiques :

- * Assurer la comptabilité et la cohérence du cadre politique régional avec les objectifs globaux de l'Accord de Paris.
- ❖ Développer la capacité d'anticipation et la prise de décision informée pour gérer les risques climatiques actuels et futurs.



III- OBJECTIFS (suite 1 et fin)

- * Favoriser un changement de paradigme institutionnel et organisationnel sur le climat.
- *Renforcer les capacités de la CEEAC et de ses États membres pour la mise en œuvre des politiques et actions de lutte contre les changements climatiques.
- * Renforcer la coopération et la solidarité entre les États membres face aux changements climatiques.
- ❖ Promouvoir les approches de mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes.





IV- AXES STRATÉGIQUES

- Axe 1 : Renforcement de l'adaptation et de la résilience face aux impacts et vulnérabilités liés aux changements climatiques, et promotion des trajectoires de développement d'une économie décarbonée innovante.
- Axe 2 : Mise en place d'un système de recherche, d'innovation, de formation et d'observation en matière de lutte contre les changements climatiques et ses effets.
- Axe 3 : Formulation et opérationnalisation des outils nécessaires à la lutte contre les changements climatiques dans un cadre institutionnel et organisationnel spécialisé.
- **Axe 4** : Renforcement et développement de la finance, de la diplomatie et de la sécurité climatiques.





IV- AXES STRATÉGIQUES (Suite 1 et fin)

• Axe 5 : Renforcement et développement de la sensibilisation et de la gouvernance climatique dans un cadre institutionnel et organisationnel inclusif.









V- ADAPTATION DES FEMMES DU SECTEUR DES PÊCHES

La lutte devra permettre de maintenir la contribution des pêches et de l'aquaculture à la réduction de la pauvreté ainsi qu'à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En d'autres termes, les solutions à envisager devraient toujours être conformes aux deux principes suivants:

- ❖Eliminer la pauvreté;
- ❖Garantir un niveau décent de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En Afrique Centrale, les femmes interviennent le plus dans la transformation et la commercialisation des produits de la pêche, bien qu'il y ait quelques femmes très actives dans la production.



V- ADAPTATION DES FEMMES DU SECTEUR DES PÊCHES (Suite1)

Sans devoir minimiser les aspects liés à la gouvernance, à la formation, à la recherche, à la sensibilisation et au financement, l'intervention la plus appropriée est dictée principalement par le premier axe stratégique, à savoir:

Le renforcement de l'adaptation et de la résilience face aux impacts et aux vulnérabilités liés aux changements climatiques, et la promotion des trajectoires de développement d'une économie décarbonée innovante.











COMMISSION RÉGIONALE DES PÊCHES DU GOLFE DE GUINÉE

V- ADAPTATION DES FEMMES DU SECTEUR DES PÊCHES (Suite2 et fin)

En d'autres termes, l'adaptation des techniques de valorisation des produits halieutiques résilientes pour sécuriser les revenus tels que la mise en place des unités modernes de transformation artisanale du poisson et des fours modernes pour le braisage du poisson.









Le Secrétariat Exécutif de la COREP vous remercie pour votre très aimable attention







